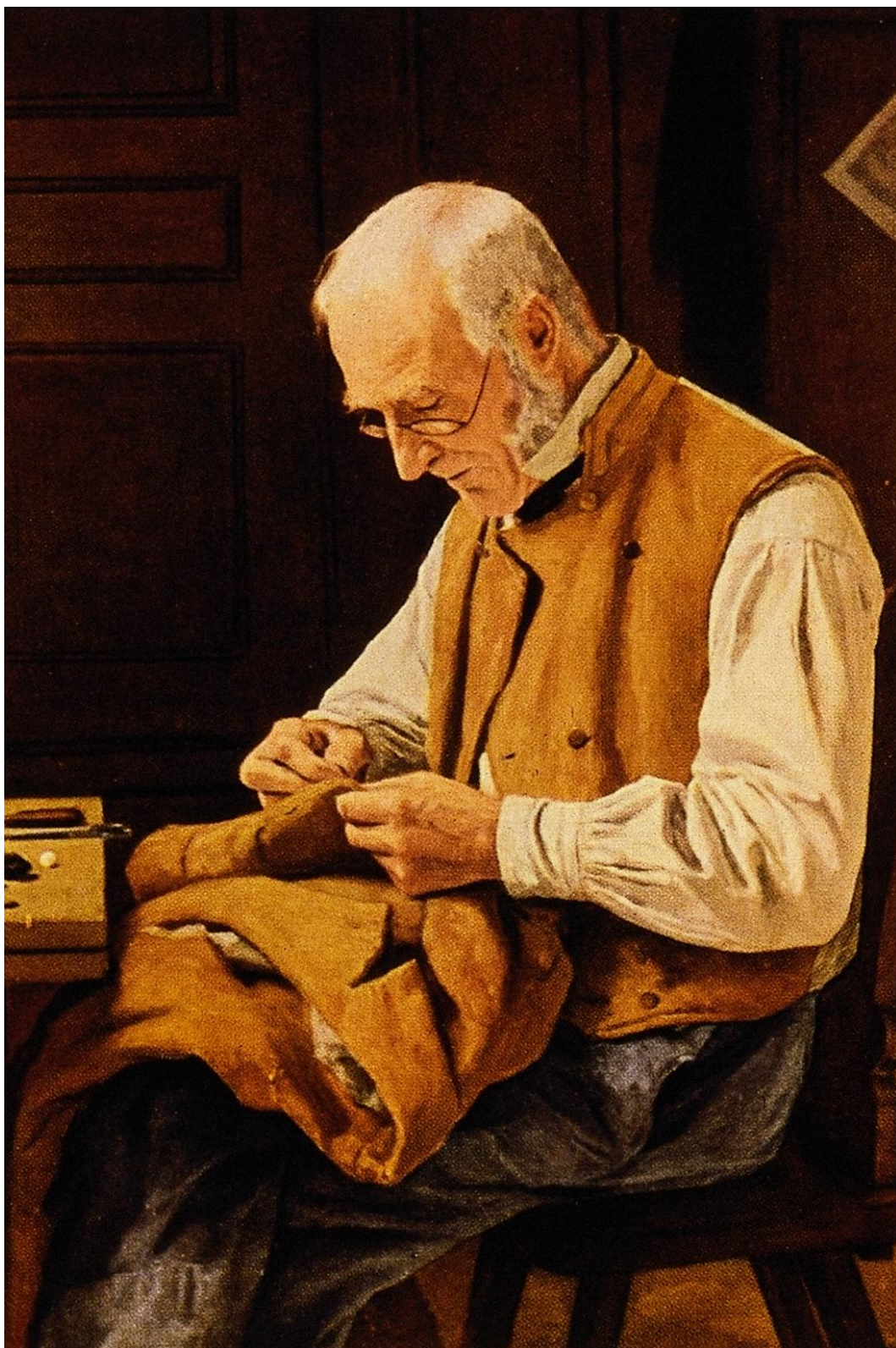


4. Les tailleurs



Le tailleur de Anker. Tailleur ou raccommodeur`

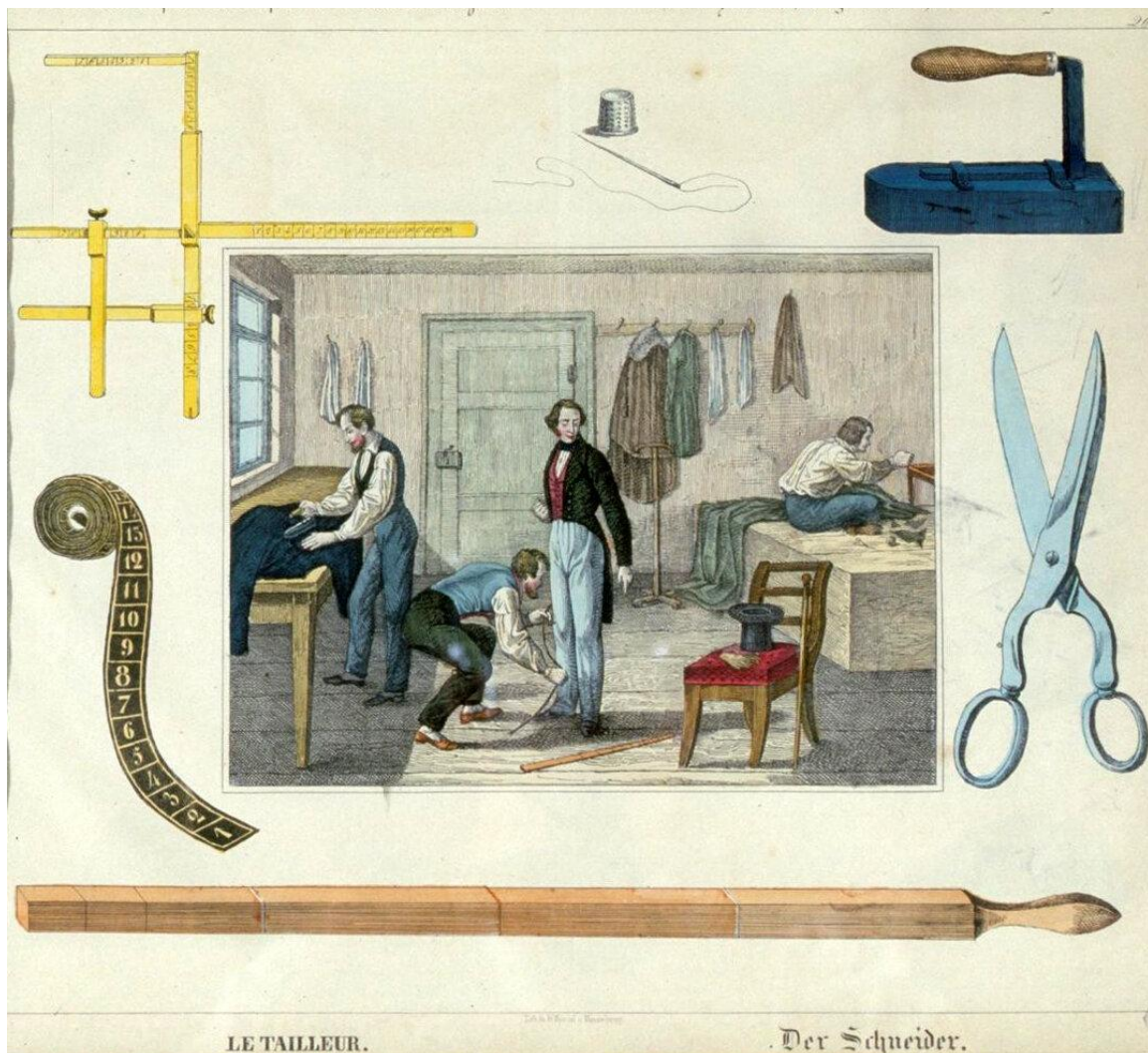
Le tailleur d'habits – pris sur internet -



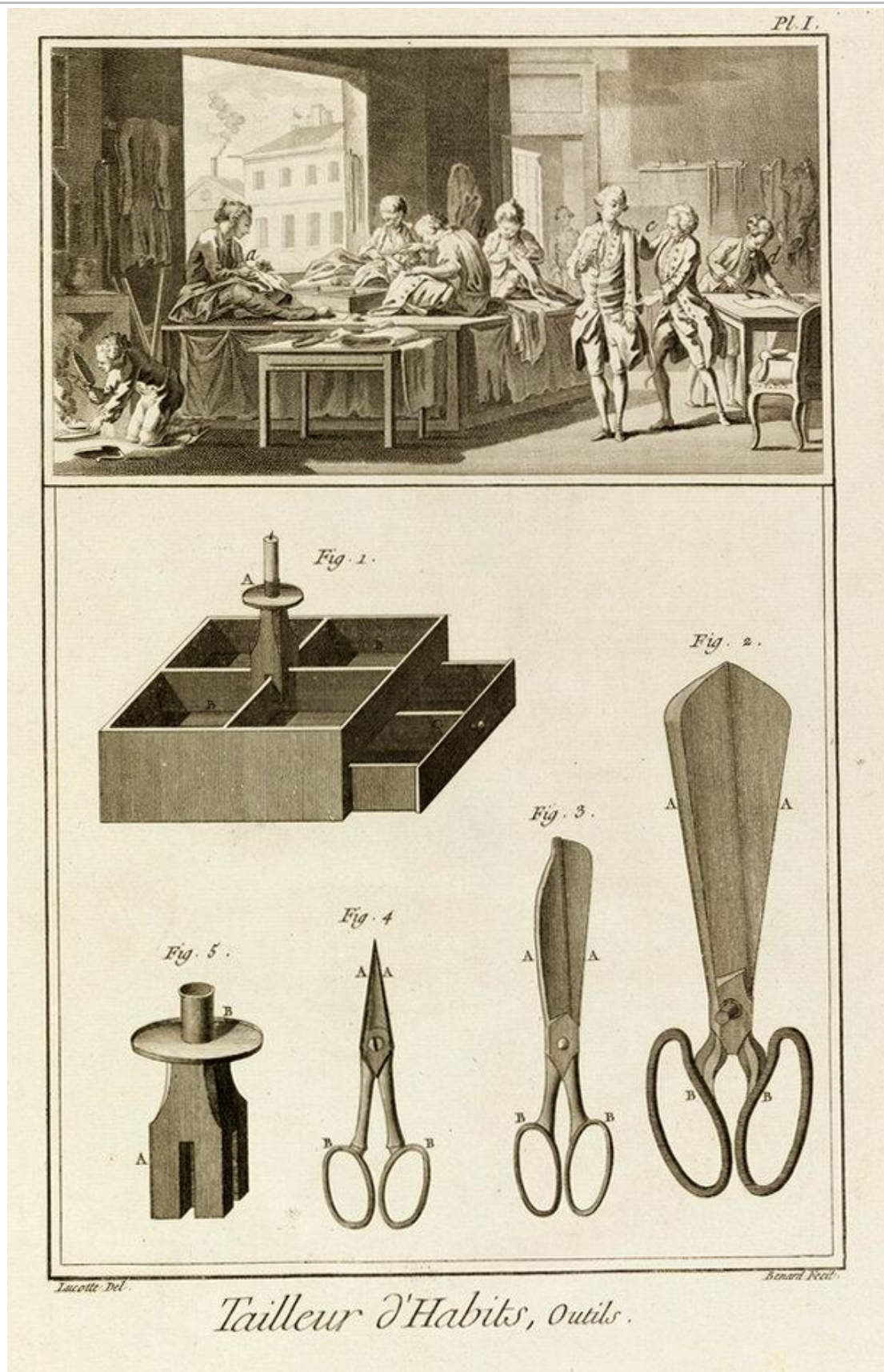
« Habit de tailleur » (gravure du 17^e siècle, Bibliothèque nationale de France)

C'est en 1588 que le métier du « tailleur d'habits » fait son apparition en France, signifiant un tailleur qui confectionne tous les vêtements pour hommes et femmes. En 1675, Louis XIV décida que les femmes pouvaient également fabriquer des vêtements, mais qu'elles seraient appelées couturières, avec leur propre corporation, et qu'elles ne pourraient confectionner que des vêtements féminins.

En résumé, le tailleur coupait, cousait, fabriquait et vendait des vêtements. Couper des vêtements voulait dire couper d'une étoffe les pièces nécessaires à la confection d'un vêtement, et lui donner la largeur et la longueur requises, afin qu'il puisse être porté par la personne qui le fait faire. Afin de couper l'étoffe, le tailleur étalait le matériel sur une table. Comme la plupart des vêtements devaient être doublés (côté droit et côté gauche), le tailleur doublait généralement l'étoffe pour couper deux pièces à la fois. Il utilisait un patron ou un modèle de la pièce qu'il voulait couper, puis utilisait une grande paire de ciseaux spécialisés pour couper le tissu autour du patron, en utilisant la précision pour s'assurer qu'il avait suffisamment de tissu pour toutes les pièces dont il avait besoin. Cette étoffe était normalement fournie par le client. Une fois que le tailleur avait toutes les pièces requises, il pouvait alors coudre le vêtement ensemble, en faisant les modifications nécessaires jusqu'à ce qu'il soit terminé. Le tailleur pouvait coudre lui-même les vêtements ou confier ce travail à une couturière.



Le tailleur (« Le tailleur = Der Schneider », dessin de 1847 par Jean Frédéric Wentzel, *Bibliothèque nationale de France*).



« Tailleur d'habits, outils » (drawing (artist unknown) appearing in the 1763 *Encyclopédie de Diderot*).

Essai statistique sur les tailleurs à la Vallée

Note : on ne trouvera ici que les noms trouvés dans notre documentations, et même si en fait les tailleurs ne furent guère nombreux, peut-être les femmes furent les premières accoutumées à cet état en cousant à domicile pour le seul usage de la famille, d'aucuns ont pu échapper de manière presque certaine à nos recherches.

Pour le Chenit, dans le listage des professions de 1799, un seul tailleur, Bernard Schneider venu du canton de Bâle. Comme il n'était pas bourgeois, il figure en dernière sur une liste de 493 personnes. Il était né en 1767. Il n'avait donc que 32 ans. On ignore pourquoi il avait quitter la région de Bâle pour venir s'installer dans une Vallée lointaine. Peut-être n'avait-il pas trouvé sur place, ou que plutôt il avait vu des opportunités dans une région qui ne possédait que peu de tailleurs masculins, voire même pas du tout.

Notons que les Suisse-allemands, ou même des Allemands de la région de Souabe, allaient nous envoyer plusieurs représentants au fil des décennies, dans des métiers que nous ne pratiquons plus guère et qui demandent une spécialisation qui échappait quelque peu à notre population d'alors.

Pour l'Abbaye nous avons Jean David Rochat du Pont tailleur. En 1801, on dit qu'il a très peu travaillé. On le retrouve néanmoins sur nos listes dès cette date à 1815, dit alors tailleur d'habits.

Pour 1814, Abraham Isaac feu Jacques Rochat tailleur, sauf erreur aussi du Pont. .

La profession nous échappe désormais pour être reprise en fin de siècle par des dames. Ainsi notamment aux Charbonnières, comme tailleuses : Louise Ducret – Hortense Golay – Marie Grobéty – Julie Rochat.

Pour la commune du Lieu en général :

1697, Abraham Meylan tailleur, que l'on retrouve encore en 1706. A ce moment-là désigné comme tailleur et charpentier, résidant aux Charbonnières.

1698, Isaac Rochat des Charbonnières tailleur.

1732 à 1740, Pierre Rochat tailleur.

1744 à 1765, Pierre Meylan tailleur.

1757, Abraham Rochat tailleur.

1831, Fanchette Piguet de Combenoie, tailleuse.

1831, Louise Rochat, tailleuse au Pont.

En 1905, selon le grand recensement professionnel, on trouve :

Ryser Louis, tailleur aux Charbonnières

Humberset Louise, couturière au Lieu.

Rochat Nelly, tailleuse au Lieu.

Curtet Alicia, couturière à Combenoie.

Nos informations s'arrêtent-là. Elles sont donc bien incomplètes mais tentent néanmoins d'esquisser la profession de tailleur de la fin du XVII^e siècle au début du XX^eme.

Les tailleurs, par Auguste Piguet

Le vieux mot local de cosandier, en faveur jusqu'au début du siècle passé, dut céder le pas au terme français correspondant. Il en fut de même du féminin, cosandière, remplacé par tailleuse, auquel tend à se substituer couturière estimé plus distingué.

Le nom d'un premier « cosandier ou couturier », nous est fourni par le second de nos terriers. L'artisan en question, Jehan Meylan, résidait au Lieu au quartier du Hart de Ville. Johan Meylan disparut avant l'an 1526 et dut exercer son activité entre 1489 et 1526 (« Nos anciens Meylan », p. 92 et suivantes).

Nous connaissons ainsi quelques noms de nos tailleurs de l'époque mais nous ignorons tout de leur activité. Vers la fin du XVIII^e siècle, le nommé Abel Piguet, domicilié chez Isaac Capt, exerçait la profession. Le recensement de 1785 le qualifie de défunt. Sa veuve continua longtemps à confectionner des vêtements, entre autre pour les pauvres du Chenit. On trouve aussi nommées en 1745, les filles de Pierre Guyoz, tailleuses. On trouve aussi Louise A. en 1765.

Le métier de tailleur, de pique-pottes, comme d'aucuns l'appelaient par dérision, ne paraît pas avoir joui de grande faveur dans nos parage. L'essor pris par l'horlogerie et la lapidairerie lui fit sûrement tord dans l'esprit de la population. L'élément étranger vint bientôt remplir les vides. En 1785 déjà on signale la présence d'un certain Georges Hofman, maître-tailleur aux abords du Sentier. La ferme de l'Hôpital de la Vallée se dresse sur l'emplacement autrefois occupé par la bicoque du tailleur d'Outre-Savoie. Par la suite rares furent les gens du pays, j'entends les hommes, qui se résignèrent à manier l'aiguille. Mentionnons les Kurs (Orbe), les Marti, Pletscher, Lerch, Troyon, Schenkel, Gêmier et autres. Journées de tailleurs à 2 ½ florin environ en 1775.

Le cas contraire se produisit chez les couturières, filles du pays à de rares exceptions près. Longtemps ouvrières à la journée, toutes aspirèrent à travailler chez elles. Il devint de plus en plus difficile de les occuper à la journée nourrie (à la grande journée comme disaient nos pères). Seules les débutantes s'y prêtaient encore. La longueur excessive de la journée (à 60 cts il y a ¾ de siècle), les exigences des employeuses et l'insuffisance de la nourriture dans trop de cas, devait fatalement conduire à ce résultat. Nos couturières ont donc réussi à s'émanciper.

Longtemps nos tailleurs furent condamnés à travailler sur du vieux. La population combière se portait en foule aux foires de Mouthe. Des fripiers y cédaient à bon compte toutes sortes de défroques, d'ecclésiastiques, d'hommes de loi, de magistrats, de militaires, de valets, de cochers et autres. Nos tailleurs s'ingéniaient à les adapter au mieux des circonstances. D'aucuns faisaient

commerce de ces nippes d'Outre-Jura. Certain habitant des Charbonnières ayant acquis les culottes à la douzaine pour les revendre avec bénéfice se vit affublé du nom de « Pantalon » qu'il transmit à sa descendance¹.

Les gens bien placés, magistrats ou autres, faisaient pourtant tailler leurs vêtements dans du drap neuf. Certains s'adressaient aux grands tailleurs des villes, ainsi à Rolle ou à Genève. Tel était le cas du secrétaire Benjamin Golay du Chenit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

De bonne heure, l'élégance revendiqua ses droits, même dans la haute combe. Le registre des inventaires et divers livres de raison se chargent de le prouver. Nous y reviendrons au chapitre réservé au costume.

Notes :

Etoffes tant pour homme que pour femme procurées à Genève en 1745, 1765, à l'occasion de voyages ou par Combiens y établis.

Abraham Reymond, tailleurs au Chenit en 1711.

Habit de dragon à 69 florins payé par le Chenit en 1715.

D. Reymond, tailleur au Chenit en 1722.

Habit de dragon payé par le Chenit et Bursins en 1750.

P. Rochat, tailleur au Lieu en 1731.

Dubail de Belmont, tailleur au Lieu en 1804.

¹ Famille Pantalon qui habita et tint le Vieux-Cabaret, grande maison toujours existante en face de l'église. Il n'est pas certain qu'Auguste Piguet ait la bonne explication du nom. On parle plutôt aux Charbonnières, que c'est l'un des représentants de la maison qui porta le premier pantalon au village, tout le monde jusque-là se contentant sans doute de la culotte traditionnelle.